



# Comité Social et Économique

## Réunion extraordinaire du 5 septembre 2022

La Direction rappelle que nous avons un retard de 479 moteurs à la fin de la semaine 35 qui nécessite les **heures supplémentaires obligatoires** suivantes :

- Vendredi 09/09 : 13h - **20h pour les secteurs de l'usinage**
  - Samedi 10/09 : 5h - 12h **pour les secteurs de l'usinage**
  - Vendredi 16/09 : 13h - **20h** tous secteurs de production (1/2 poste obligatoire C8/C9)
  - Samedi 17/09 : 5h - 12h tous secteur de production
  - Vendredi 23/09 : 21h - 5h Main line et UTE 38 (Poste de nuit)
  - Vendredi 30/09 : option selon état de l'avance retard client
  - Samedi 01/10 : option selon état de l'avance retard client
- 
- Maintien des bus (à confirmer selon l'effectif inscrit pour le 9 et 10 septembre)
  - Restaurant d'entreprise : selon résultat sur sondage
  - Heures prises en compte dans le cumul des 50 HS donnant droit au bonus de 100€
  - Les salariés en mi-temps thérapeutique ou en invalidité catégorie 1, ou ceux dépassant le quota de 48h / semaine ne sont pas concernés.
  - Les séances d'HS obligatoires seront confirmées le mercredi matin.

Le SNI-UNSA a demandé à la Direction que :

- les heures supplémentaires du **vendredi 09 et du samedi 10 septembre** soient sur volontariat afin de laisser aux salariés le temps de s'organiser → **accord de la Direction pour le secteur Montage uniquement** afin de permettre à l'usinage de refaire du FNA.
  - que les HS en poste du soir soient effectuées de 13h à 20 h au lieu de 21h (nombre identique aux HS effectuées le samedi matin) → **accord de la Direction**.
- La majorité des membres du CSE a émis un avis défavorable (abstention du SNI-UNSA, afin de laisser à la Direction la responsabilité de ses choix en termes d'organisation).